

Ce vendredi 5 février, le débat sur la révision constitutionnelle s'est engagé dans notre hémicycle.

Ce texte, composé de deux articles, organise d'une part la constitutionnalisation de l'état d'urgence (article 1), et d'autre part l'extension de la déchéance de nationalité pour « crime constituant une atteinte grave à la vie de la Nation » (article 2). Bien que la volonté de normalisation de l'état d'urgence de l'article 1 soit extrêmement inquiétante^[1], c'est néanmoins sur l'article 2 que je m'exprimerai dans un premier temps pour expliquer pourquoi j'estime que tout parlementaire se revendiquant de gauche n'a pas d'autre choix que de voter contre.

Si je soutiens le fait que mon groupe veuille finalement supprimer la référence à l'interdiction de l'apatridie dans le texte, car elle renvoie forcément à la binationalité^[2], je ne saurai me satisfaire de ce point d'atterrissage qui laisse des problèmes énormes en suspens.

Dans ses « Murmures à la jeunesse », une grande dame récemment à la tête de la Justice de notre pays écrit notamment que « chaque pays devait être capable de se débrouiller avec ses nationaux », qu'ils soient Français par le droit du sol ou par celui du sang.

Quel genre de pays se débarrasse de ses nationaux considérés comme indésirables, pour les envoyer on-ne-sait-où, au lieu de prendre ses responsabilités vis-à-vis des monstres et des criminels qu'il a contribué à engendrer ? Je partage les doutes de Mme Taubira quand elle se demande : « Faudrait-il imaginer une terre-déchetterie où ils seraient regroupés ? ».

Nous, peuple de gauche, ne devons pas offrir une victoire idéologique à l'extrême droite, à ces « obsédés de la différence, les maniaques de l'exclusion, les obnubilés de l'expulsion »^[3].

On ne le dit pas assez, mais le triptyque « Liberté – égalité – fraternité » ne sont pas de vains mots dont nous pouvons nous défaire sous prétexte d'état d'urgence et de risque terroriste, mais des principes qu'il faut respecter et appliquer au jour le jour.

Plutôt que de nous monter les uns contre les autres, interrogeons-nous sur les mécanismes par lesquels ces jeunes Français en arrivent à devenir des « agents de la mort »^[4]. Refusons le choix de l'état policier et de l'hystérie anti-terroriste (piège dans lequel Daech cherche justement à nous faire tomber), et agissons en amont. Il nous faut remettre des policiers de proximité pour recréer du lien avec les jeunes en déshérence, et surtout, donner plus de moyens à nos services publics : écoles, centres aérés, infrastructures sportives, maisons de jeunesse et de la culture, Pôle emploi... Dans le même temps, il y a très certainement un travail à mener au niveau des principaux lieux et motifs de radicalisation, tels que l'hyper-concentration dans les prisons ou encore le laisser-faire vis-à-vis des sites faisant l'apologie du terrorisme sur Internet.

C'est en ramenant au plus tôt les enfants de la République en son sein que nous parviendrons à prévenir les catastrophes fratricides de demain, et non en punissant aveuglément et inéquitablement ceux qui se sentiront victimes d'exclusion au point de commettre l'irréparable.

Voici ce pour quoi je plaide avec un grand nombre de mes collègues de gauche depuis des

années, et ce pourquoi je voterai contre le Projet de loi de révision constitutionnelle qui nous est présenté.

[\[1\]](#) Sujet sur lequel j'aurai l'occasion de revenir dans un prochain article

[\[2\]](#) Voir l'article

: http://www.liberation.fr/france/2016/02/01/ce-qu-il-y-a-dans-le-livre-de-christiane-taubira_1430349

[\[3\]](#) Une fois encore, je cite les « Murmures à la jeunesse »

[\[4\]](#) Idem